

Régime d'éviction en cas d'allergie aux sulfites & métabisulfites

(Les sulfites sont des conservateurs alimentaires le plus souvent mentionnés sur les emballages par leur numéro E 220 à E 228)

Aliments pouvant contenir des sulfites

Lait et produit laitiers

- Seulement s'ils contiennent des pruneaux, des raisins secs, des fruits confits.

Viandes

- Seulement la viande pour hamburger contenant des produits végétaux et /ou des céréales.

Poissons, crustacés, coquillages

- Poissons séchés et salés.
- Tous les crustacés (langoustine, crabe, ...) frais, en conserve ou surgelés.

Pains, céréales & dérivés

- Seulement les produits contenant des fruits secs ou oléagineux.

Pommes de terre

- Pommes de terre prêtes à l'emploi, purées instantanées, pommes de terre surgelées et toutes les préparations contenant des pommes de terre.

Légumes secs

- Haricots blancs, pois chiches et autres légumes blancs secs.

Légumes verts

- Légumes blancs (salsifis, endives, asperges, oignons, ...) en conserve, surgelés, prêt à l'emploi ou secs (oignons).
- Tous les légumes conservés dans du vinaigre, de l'huile ou de la saumure, à l'exception des olives.
- Poivrons jaunes conservés dans la saumure.
- Potages déshydratés à la tomate ou contenant de la tomate.
- Champignons déshydratés en conserve ou surgelés.

Fruits

- Raisin de table, litchis.
- Fruits confits, écorce d'agrumes confite, cristallisée ou glacée.
- Tous les fruits secs (pruneaux, abricots, figues, raisins, banane, ...).
- Tous les fruits oléagineux (noix, noisettes, cacahuètes, ...) décortiqués ou non.
- Il faut laver et éplucher les fruits frais autorisés.
- Compotes à base de pruneau.
- Cerises bigarreaux au sirop, litchis en conserve, fruits secs réhydratés.

Sucre et produits sucrés

- Sucres contenant de la pectine de fruit pour les confitures.
- Confitures et gelées y compris celles à teneur réduite en glucides, sauf les extras.
- Biscuits et pâtisseries du commerce fourrées aux fruits (Figolu, Pims, ...), ceux avec des pruneaux, des fruits secs, des oléagineux.

Boissons

- Jus de raisin.
- Jus d'orange, de pamplemousse, de pomme et d'ananas destinés à la vente en vrac dans les établissements de restauration.
- Jus de citron et de citron vert (produits industriels).
- Bière, avec ou sans alcool.
- Vins, avec ou sans alcool.
- Hydromel, cidre, poiré, vins de fruit avec ou sans alcool, pétillants ou non.

Divers

- Vinaigre de citron et autres assaisonnements à base de citron.
- Moutardes et toutes les sauces contenant de la moutarde.
- Mélange pour salade avec des noix